



www.lignum-jura.ch
info@lignum-jura.ch

Lettre personnalisée aux autorités du Canton du Jura et des 57 communes, ainsi qu'aux bourgeoisies et établissements autonomes : ECA, Caisse de compensation, BCJ, Caisse de pensions, Hôpital du Jura

Porrentruy, le 27 février 2015

Utilisation du bois indigène dans les constructions des collectivités publiques

M...,

Mesdames et Messieurs,

Lignum Jura regroupe les différents acteurs de la filière du bois et les collectivités publiques locales, afin de défendre en priorité l'utilisation du bois suisse. Le bois est le seul matériau de construction renouvelable. Il pousse en abondance chez nous. Sa production, son transport et sa mise en œuvre ne nécessitent que peu d'énergie. De plus il est recyclable. Le bois est donc un matériau de construction hautement respectueux de l'environnement. Il constitue également un puits de carbone (CO₂).

Lignum Jura a entrepris différentes démarches en vue de préciser les possibilités d'utilisation du bois suisse, en collaboration avec nos partenaires. En complément à notre lettre du 27 mai 2014, nous vous adressons le présent message.

Deux tiers du bois utilisé en Suisse est déjà du bois étranger. L'évolution du taux de change du franc suisse rend le bois suisse en principe plus cher par rapport à la concurrence étrangère. L'économie forestière suisse est en danger, aussi bien pour l'exploitation forestière que pour les scieries. Toute la filière est menacée par ces effets négatifs.

Les collectivités publiques sont interpellées à double titre :

- elles sont pour la plupart des propriétaires de forêts ;
- elles ont pour objectif de favoriser le développement durable.

La diminution du prix du bois mis sur le marché demandée par les scieries risque d'aboutir à une réduction des coupes, voire à un renoncement total de l'exploitation des forêts. Il en résultera malheureusement une réduction du nombre d'emplois dans l'économie forestière. De plus, une forêt non exploitée est une forêt vieillissante dont l'état de santé se dégradera plus rapidement que celui d'une forêt exploitée. Pour assurer ses multiples fonctions, la forêt a besoin d'être gérée sur le long terme.

Les solutions ne sont pas légion et la filière du bois souhaite mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs publics et privés. Le consommateur se soucie de l'origine de la nourriture dont il a besoin. Qui se soucie de l'origine du bois utilisé dans nos constructions et nos outils ? Tous les acteurs détiennent une partie de la solution.

Les collectivités peuvent se poser la même question. Elles doivent même donner l'exemple en se souciant de la provenance du bois utilisé.

Nous avons l'avantage de vous remettre en annexe deux informations concrètes à ce sujet :

- a) la publication de Lignum « Favoriser le bois suisse dans les appels d'offres » ;**
- b) l'exemple du Canton de Fribourg qui a décidé de construire un bâtiment de police à Granges-Paccot en utilisant son propre bois. Cette procédure est parfaitement conforme à la législation sur les marchés publics, expliquée dans la plaquette annexée. Nous la jugeons exemplaire et vous remettons un article à ce sujet, paru dans La Liberté le 30 décembre 2014. La commune de Vulruz (FR) a également appliqué cette mesure récemment pour la construction d'une école.**

Nous vous remercions de votre soutien à l'économie forestière et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, ..., nos salutations distinguées.

Lignum Jura

Communauté jurassienne en faveur du bois

Le président:

Le secrétaire:

Jean-Marc Heusler

Henri Erard

Annexes mentionnées